



Master Cultures et sociétés, XVIème - XXIème siècles

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Cultures et sociétés, XVIème - XXIème siècles. 2011, Université de Bourgogne. hceres-02039945

HAL Id: hceres-02039945

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039945>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : DIJON

Etablissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3MA120000476

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Cultures et sociétés, XVIème – XXIème siècles

Présentation de la mention

La formation est pluridisciplinaire en Sciences humaines et sociales, en histoire, histoire de l'art moderne et contemporain et en musicologie, recentrant sur l'histoire la précédente formation plus large qui intégrait alors la sociologie et la géographie. Les objectifs visent à préparer aux métiers de l'enseignement (deux spécialités en master 2), de la médiation culturelle, de la conservation et de la valorisation du patrimoine, et des médias écrits et audiovisuels. Ce regroupement de disciplines juxtapose des populations de formations différentes, comme le montre l'éventail très large des spécialités proposées, de la recherche aux métiers de l'enseignement.

Le master 1 propose cinq parcours disciplinaires : 1. « Histoire moderne », 2. « Histoire contemporaine », 3. « Histoire de l'art moderne et contemporaine », 4. « Musicologie », et 5. « Création, interprétation, enseignements musicaux ». Le master 2 propose cinq spécialités partagées entre la recherche et les orientations professionnelles.

L'adossement à la recherche, et spécifiquement aux thématiques propres au Centre Georges Chevrier (UMR 5605), permet, dans l'optique historique, de nourrir les deux parcours de la spécialité recherche (« Histoire sociale, institutions et conflictualités » ; « Histoire des arts, création et diffusion culturelle ») autant que celle de la spécialité professionnelle (« Archives des XXème et XXIème siècles européens »). Aux deux spécialités professionnelles (Métiers de l'enseignement : « Histoire-géographie » et « Education musicale ») s'est ajoutée une troisième, « Création, interprétation, enseignements musicaux », encore en préfiguration (2013-2014) et en partenariat avec le Pôle d'enseignement supérieur de musique bourgogne (PESM).

Les orientations proposées marquent une importante évolution de la formation avec la création des deux parcours en spécialité recherche, des deux spécialités « Métiers de l'enseignement » et « Création, interprétation, enseignements musicaux ».

Indicateurs

Effectifs constatés (de 2007-2008 à 2009-2010)	115
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO



Bilan de l'évaluation

La nouvelle formulation de cette formation, plus centrée sur l'histoire, semble plus cohérente. Les objectifs scientifiques de la spécialité recherche et ceux des autres spécialités sont nettement distincts et renvoient à des objectifs professionnels d'ampleur et d'ambitions très différentes. Le passage entre les formations proposées en licence et celles-ci est naturel et permet aux étudiants de choisir une orientation à partir du tronc commun d'enseignements offert en master 1.

L'adossement à la recherche et aux thématiques développées par le Centre Georges Chevrier est aujourd'hui mieux défini et des plus importants pour la spécialité recherche. Les récentes orientations de cette formation permettent d'espérer un intérêt national qu'il sera important de mesurer lors de la prochaine évaluation. De même, l'ouverture internationale qui doit être développée au-delà de la formule mentionnée dans le dossier : « le caractère international de la formation est également fortement présent dans le choix des programmes des différentes UE ». De fait, seuls les échanges Erasmus témoignent aujourd'hui de cette dimension internationale qui reste encore modeste.

Les spécialités professionnelles, nouvelles dans la configuration actuelle (« Métiers de l'enseignement ») ou à venir pour « Création, interprétation, enseignements musicaux », pourront être diversement appréciées dans le cadre de la prochaine évaluation : la mise en regard des spécialités « Métiers de l'enseignement » avec les formations analogues dans les autres universités françaises permettra de mesurer le bien-fondé des orientations choisies ; par ailleurs, la prochaine mise en place de la spécialité « Création, interprétation, enseignements musicaux », en partenariat avec le PESM Bourgogne, relève de nouvelles orientations et devrait reposer sur une complémentarité efficace entre les enseignements touchant à la création et à l'interprétation et l'apport d'un enseignement à base historique. Il serait essentiel de veiller non seulement à cet équilibre entre deux approches différentes, mais de prendre soin de ne pas simplement juxtaposer ces deux formes d'enseignement. De même, il sera des plus utiles de mettre en regard cette formation de celles déjà existantes dans les établissements supérieurs de la musique.

La mutualisation concerne principalement le master 1, et s'il est précisé en master 2 que les masters des « Métiers de l'enseignement » sont « en partie mutualisés avec la spécialité recherche », cette remarque devra être examinée attentivement lors de la prochaine évaluation.

Sous la forme proposée, la mention offre une cohérence et une orientation satisfaisantes, bien que cette configuration soit en majeure partie nouvelle et qu'elle ne repose pas encore sur un historique permettant d'évaluer certaines des options. La création annoncée d'un conseil de perfectionnement pour rendre compte de l'évaluation et la prochaine mise en place du suivi des diplômés sont évidemment essentielles. En ce sens, l'autoévaluation proposée se veut résolument optimiste en proposant une notation où domine la note « excellent ».

● Appréciation globale :

Il est essentiel de prendre en compte les spécificités et les origines des étudiants dans le cadre de la spécialité professionnelle « Création, interprétation, enseignements musicaux », et de veiller à un juste équilibre entre les dimensions pratiques, délivrées par le PESM Bourgogne, et théoriques assurées par l'université. La prochaine évaluation devra porter sur l'examen de cette articulation et sur la façon d'éviter une simple juxtaposition d'enseignements qui finirait par être rapidement contradictoire et improductive, comparativement aux autres formations analogues sur le plan national.

La nouvelle organisation demande que soient pris en compte le suivi des diplômés et une instance de pilotage de l'évaluation (« Conseil de perfectionnement »).

● Points forts :

- La forte structuration des parcours historiques en recherche et d'un intérêt national.
- L'attractivité de certaines formations originales et repérées, tel le master « Archives des XXe et XXIe siècles européens. Du papier au numérique ».
- Les stages très encadrés et d'une durée significative.

● Points faibles :

- Les orientations « Métiers de l'enseignement » et « Création, interprétation, enseignements musicaux » méritent d'être plus précisément définies, surtout en regard des possibilités d'insertion professionnelle.
- L'évaluation doit être mieux renseignée et argumentée.
- La mesure de l'évolution des effectifs est insuffisante.



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La visibilité nationale et les relations internationales devraient apparaître comme les priorités à développer, spécifiquement dans les domaines de la recherche qui sont aujourd'hui porteurs d'une réelle qualité.

Les formations des « Métiers de l'enseignement » et de « Création, interprétation, enseignements musicaux » mériteraient d'être commentées au regard d'autres formations nationales, et de bénéficier d'une visibilité accrue.

Appréciation par spécialité

Culture et sociétés, XVI^e-XXI^e siècles.

- Présentation de la spécialité :

La nouvelle organisation de cette spécialité offre deux parcours : « Histoire sociale, institutions et conflictualités » et « Histoire des arts, création et diffusion culturelle », respectivement présentés en articulation étroite et en complémentarité avec les thématiques du Centre Georges Chevrier. La recherche d'une lisibilité à l'échelle nationale a guidé ce choix. Les formations à l'histoire, à l'histoire de l'art, à la musicologie et à l'histoire culturelle préparent aux études doctorales. Les débouchés concernent autant la recherche, les corps de la fonction publique d'Etat ou territoriale, que les métiers de la valorisation du patrimoine et du marché de l'art.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (2007-2008 à 2009-2010) : moyenne :	40,6
Effectifs attendus (2007-2008 et 2008-2009) : moyenne :	NR
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

L'originalité des deux parcours proposés est pertinente et semble démontrer le bien-fondé de cette nouvelle orientation.

- Points forts :

- La démarche recherche de la formation pluridisciplinaire adossée au Centre Georges Chevrier.
- La pertinence des applications professionnelles visées.
- L'insertion des étudiants est très satisfaisante même si on manque d'éléments quantitatifs.

- Point faible :

- La dimension internationale est peu présente dans la formation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La formation, riche et pertinente, gagnerait beaucoup à développer les partenariats internationaux (on aurait souhaité plus d'informations sur le réseau partenarial existant).

Il faudrait développer le pilotage de la mention, par la création d'un conseil de perfectionnement, la mise en place de procédures d'évaluation par les étudiants, ainsi que le suivi du devenir des anciens étudiants.



Il serait souhaitable de renforcer la lisibilité de l'offre recherche, dont l'intérêt apparaît clairement à la lecture des documents fournis, mais qui est peut-être plus difficile à percevoir pour le public.

Archives des xx^e et xxi^e siècles européens : du papier au numérique

● Présentation de la spécialité :

Inscrite dans le cadre du PRES Université de Bourgogne-Université de Franche-Comté, cette spécialité se distingue de façon originale au regard des autres formations nationales en archivistique. Bien que reposant sur de faibles effectifs, la formation offre un taux d'insertion des diplômés très positif. La formation scientifique et technique brasse de nombreux aspects de la profession, et permet aux étudiants d'acquérir de solides connaissances en archivistique, historiographie et épistémologie. L'importance du stage en master 2 est également valorisée par les implications professionnelles qui peuvent en découler.

● Indicateurs :

Effectifs constatés (2007-2008 à 2009-2010) : moyenne :	12,3
Effectifs attendus (2007-2008 et 2008-2009) : moyenne :	NR
Taux de réussite	95 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

● Appréciation :

La qualité de la formation à la recherche, l'originalité de l'approche, l'incitation à trouver un stage en dehors de la région et l'origine géographique diversifiée des étudiants constituent des atouts importants de cette formation.

● Points forts :

- L'originalité et qualité de la formation.
- L'insertion très satisfaisante, même si l'on manque d'informations qualitatives.

● Point faible :

- La dimension internationale est trop peu présente dans la formation.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il serait précieux de développer les partenariats internationaux et de valoriser l'insertion, et le suivi des diplômés par des données chiffrées.



Création, interprétation, enseignements musicaux.

- Présentation de la spécialité :

Cette formation a été arrêtée sous sa forme ancienne à l'issue de l'année 2007-2008, en raison de la transformation du Cefedem Bourgogne en pôle d'enseignement supérieur de la musique (PESM) Bourgogne. La nouvelle formation débutera à la rentrée 2013.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (2007-2008)	5
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	—
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

Il est difficile de se prononcer sur une formation qui ne débutera en master 1 qu'en 2013-2014. Il est toutefois essentiel de considérer cette formation au-delà du plan strictement régional et en comparaison avec les autres formations existantes, de même que d'étudier les critères d'employabilité.

Les conditions d'un futur partenariat de qualité sont pleinement réunies.

- Point fort :

- La dimension recherche offerte par l'Université de Bourgogne et le Centre Georges Chevrier.

- Points faibles :

- L'insertion professionnelle doit faire l'objet d'une étude approfondie sur le plan national.
- Un manque de justification sur la dimension internationale.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il importe que la cohérence des enseignements doit être comprise dans l'interaction avec ceux dispensés par le PESM. Le futur partenariat avec le PESM de Dijon devrait être mis en perspective avec les critères d'employabilité. La dimension internationale annoncée dans le dossier devra être justifiée et mise en évidence dans le cadre de la prochaine évaluation.

Métiers de l'enseignement en histoire-géographie

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.



Métiers de l'enseignement en éducation musicale

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.